

#Enquête #InsertionProfessionnelle #Emploi #JeunesDiplômés #GrandesÉcoles

PUBLICATION DE L'ENQUÊTE INSERTION CGE 2020

**Les Grandes écoles, véritable tremplin pour l'emploi :
près de 85,7 % des jeunes diplômés 2019 sont embauchés
dans les 2 mois suivant l'obtention de leur diplôme**

Ce mardi 16 juin 2020, la Conférence des grandes écoles (CGE) dévoile les résultats de sa 28^{ème} enquête annuelle sur l'insertion professionnelle des jeunes diplômés de ses écoles membres. Cette enquête est établie sur la promotion 2019 et les résultats ont été, comme chaque année, collectés auprès des établissements entre décembre 2019 et mars 2020.

En fin d'année 2019, malgré un léger fléchissement, le contexte restait très favorable sur le marché de l'emploi des cadres. **L'enquête 2020 affiche un excellent taux d'insertion professionnelle avec un taux net d'emploi à 6 mois de 88,1 % pour les diplômés 2019.** Comme les années précédentes, **les Grandes écoles s'affirment donc comme un véritable tremplin pour l'emploi.**

Les grands résultats de cette enquête s'établissent ainsi :

85,7 % des jeunes diplômés sont embauchés dans les 2 mois suivant l'obtention de leur diplôme

L'amélioration des indicateurs économiques fin 2019, au moment où les nouveaux diplômés sont entrés dans la vie professionnelle, a permis une insertion rapide : **85,7 % des jeunes diplômés sont embauchés dans les 2 mois suivant l'obtention de leur diplôme.** L'expérience est recherchée, mais la forte demande de cadres favorise également le recrutement des nouveaux diplômés.

En 2019, la part des diplômés ayant trouvé leur premier emploi avant même l'obtention de leur diplôme est, avec 65,9 %, au plus haut depuis 10 ans.

Le stage de fin d'étude, principal accès à l'embauche

Les résultats des enquêtes 2019 et 2020 le confirment : **le stage de fin d'études est la principale voie d'accès à l'emploi.** Cela se vérifie tout particulièrement auprès des jeunes ingénieurs : un tiers d'entre eux décroche son premier emploi à l'issue d'un stage.

L'importance des réseaux sociaux professionnels dans la recherche d'un emploi progresse encore. Ils sont cités en seconde place : + 2 points en un an, et dépassent désormais la recherche sur les sites spécialisés, ainsi que les relations personnelles.

L'apprentissage, passeport pour l'emploi

Le taux net d'emploi à 6 mois des diplômés par voie de l'apprentissage est de 90,7 %. Leur présence en entreprise facilite leur insertion professionnelle, tant pour les ingénieurs que pour les managers. **Plus d'un tiers des apprentis interrogés (36,3 %) est embauché dans son entreprise d'accueil.**

Le salaire à l'embauche des apprentis s'établit en moyenne à 35 738 €, au même niveau que la moyenne de l'ensemble des diplômés, qui est à 35 714 €.

Des contrats en CDI qui progressent toujours en France

Dans la continuité de l'enquête 2019, **82,2 % des diplômés sont embauchés CDI dès leur sortie de l'école.** À noter que pour les femmes, il est moins facile de décrocher un CDI : 75,9 % pour les femmes contre 86,5 % pour les hommes.

Les salaires sont en progression

Le salaire brut annuel moyen d'embauche, hors primes en France, est en progression, tant pour les ingénieurs (+ 1,7 %) que pour les managers (+ 2,4 %). **Pour l'ensemble des nouveaux diplômés, il s'établit à 35 714 € (+ 2,3 %).** **Pour les diplômés des écoles de management, les perspectives de salaires à 2 ans sont très favorables avec une hausse moyenne de 10 % sur les deux premières années.**

Mais les inégalités salariales femmes-hommes persistent

En 2020, les écarts de salaires entre les diplômés hommes et femmes de la promotion sortante travaillant en France sont proches de ceux observés dans l'enquête précédente. **Le salaire moyen des hommes est supérieur de 5,9 % au salaire moyen des femmes ; l'an dernier cet écart était de 6,1 %.** On note que les jeunes femmes sont sur-représentées dans les secteurs d'activité moins rémunérateurs, ce qui explique en partie cet écart.

Une implantation géographique (presque) équilibrée entre province et Ile-de-France

En moyenne 55 % des jeunes diplômés sont embauchés en Ile-de-France. Mais les ingénieurs sont s'implantent préférentiellement en province – 58% – là où se situent également plus souvent les entreprises de production.

Par ailleurs, **plus de 13 % des diplômés interrogés exercent un emploi à l'étranger.** La part des emplois à l'étranger reste plus forte chez les managers et les diplômés des écoles d'autres spécialités (respectivement 17,9 % et 20,1 %), plus enclins à occuper un emploi à l'étranger que les ingénieurs (10,6 %).

Perspectives post-covid : vigilance, mobilisation et confiance

Après cette année favorable, tous les regards sont déjà tournés vers l'insertion des jeunes diplômés de la promotion 2020, compte tenu de l'impact économique de la crise sanitaire. Durée de la crise, ampleur de ses conséquences, plus ou moins grande rapidité de la reprise économique : les effets sur l'emploi des jeunes diplômés des grandes écoles seront mesurés dans l'enquête CGE 2021.

« Si nous nous reportons à l'expérience de la crise financière de 2008, nous pouvons penser que les tensions sur le marché de l'emploi s'intensifieront dans les prochains mois, mais que dans la durée, les diplômés de nos grandes écoles continueront sans doute de se placer dans de bonnes conditions, avec cependant un effet retard », explique **Peter Todd**, président de la Commission Aval et directeur général de HEC Paris. **« C'est la relation historique entre les Grandes écoles et**

leurs entreprises partenaires qui sera très certainement la clé de voûte du maintien de la bonne insertion de nos diplômés » poursuit-il. « Nous misons sur le fait que l'embauche de jeunes talents reste une priorité stratégique des entreprises. De notre côté, il nous reviendra de continuer à garantir la valeur de nos diplômés et de nos diplômés » ajoute t'il.

Les Grandes écoles sont d'ailleurs particulièrement mobilisées, avec les entreprises, pour préparer la sortie de crise et accompagner leurs promotions sortantes:

- la CGE a porté auprès des différents ministères concernés, des mesures en faveur des stages, de l'alternance, de l'apprentissage et de la garantie des prêts étudiants ;
- les Grandes écoles sont mobilisées, avec les entreprises, pour renforcer l'accompagnement à l'insertion : forums emploi et accompagnements personnalisés en ligne, plateformes d'échanges, mobilisation des *Alumni*.

« Les Grandes écoles apparaissent particulièrement bien armées pour relever le défi de la relance, grâce à leur agilité, leurs liens étroits avec les entreprises et les recruteurs, leurs puissants réseaux d'Alumni, la qualité des formations dispensées et l'excellence de leurs diplômés » analyse **Anne-Lucie Wack, présidente de la Conférence des grandes écoles. Demain, plus que jamais, les entreprises auront besoin pour se réinventer des jeunes talents solides et créatifs formés dans nos Grandes écoles»** conclut Anne-Lucie Wack .

À PROPOS DE LA CGE

Créée en 1973, la CGE regroupe 229 Grandes écoles en France, dont 13 Grandes écoles étrangères, couvrant de nombreuses spécialités : ingénieur, management, architecture, sciences politiques, création & design, journalisme, écoles militaires, écoles vétérinaires et de santé ... Les Grandes écoles représentent plus de 40 % des diplômes de grade master délivrés chaque année en France. Assurant une recherche intensive, elles mettent en cohérence le projet pédagogique de l'étudiant et les débouchés professionnels. L'appartenance à la CGE est un véritable label de qualité. La CGE s'assure du respect par l'ensemble de ses membres de ses principes fondamentaux : excellence des cursus, insertion professionnelle, lien à l'entreprise, innovation, ouverture internationale, impact sociétal ... Les 229 Grandes écoles membres proposent une offre de formation et de recherche à déclinaisons multiples en réponse aux besoins du monde socio-économique.

www.cge.asso.fr | **Twitter** : [@ConferenceDesGE](https://twitter.com/ConferenceDesGE)

CONTACTS PRESSE

EPOKA Camille Le Hyaric - clehyaric@epoka.fr - 06 60 43 65 02

CGE André Bismuth - andre.bismuth@cge.asso.com - 01 46 34 77 58